

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion Du 24 Octobre 2017

ORDRE DU JOUR :

1. – Adoption du compte rendu de la séance précédente
2. – Informations du Maire
3. – Contrat de Territoire 2017-2020 établi entre le Département du Cher, la Communauté de Communes FERCHER Pays Florentais et la Commune de SAINT FLORENT SUR CHER
4. – Modifications de crédits
5. – Avenant n° 3 au marché de travaux V.R.D. – Rue Roger Salengro
6. – Syndicat départemental d'énergie du Cher – Travaux d'aménagement de l'éclairage public
7. – Syndicat départemental d'énergie du Cher – Travaux de rénovation de l'éclairage public
8. – Fin des CUI-CAE
9. – Recensement de la population – Coordinateur et agents recenseurs
10. – Convention de mise à disposition avec le SIRDAB
11. – Déclassement de parcelles du domaine public
12. – Participation financière imputée à la Communauté de Communes FERCHER Pays florentais
13. – Tableau de classement de la voirie communale
14. – Délégations au Maire en vertu de l'Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Néant

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre Octobre à 18 h 00, le Conseil municipal de SAINT FLORENT SUR CHER, légalement convoqué le treize Octobre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger JACQUET, Maire.

Etaient présents : Mmes et Mrs JACQUET Roger, Maire – LAMBERT Jacques – JACQUET Marc – DEBOIS Anne-Marie – TABARD Alain – DEMAY Françoise – BOUCHER Mireille - LEMKHAYER Kamal, Adjoint - BARRY François – DURIEUX Olivier – BUSSIÈRE Laurence – MOUTTOU Emmanuelle - ROUSSEAU-GAY Eva – SEBA Hakim – PROGIN Nicole - ROBERT Marinette – LEPRAT Monique – BEGASSAT Jean-Claude - BEAUDOUX Marie-Claude.

Etaient représentés : Mrs et Mmes LASNE Marie – BREUILLE Sylvie – MICHEL Carole – TEILLET Jean-François – AIT BAHBA Moustapha – LESEC Jean-Louis – CHARRETTE Philippe avaient remis leurs pouvoirs respectivement à Mmes et Mrs JACQUET Marc – BUSSIÈRE Laurence – DURIEUX Olivier – DEMAY Françoise – DESBOIS Anne-Marie LEPRAT Monique – PROGIN Nicole.

Etaient absents : Mme et Mrs MILLOT MAYSOUNABE Olivier – TOURNEZIOT Amandine – DELAVAUD Pierre
Secrétaire de séance : Mme BOUCHER Mireille

En exercice : 29 Présents : 19 Procurations : 7 Absents : 3 Votants : 26

1. - ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

2. - INFORMATIONS DU MAIRE

Remerciements :

- de l'Association « Les Saint-Florent » pour le versement de la subvention de fonctionnement pour l'année 2017.
- du GEDHIF pour permettre la vente de brioches sur le marché lors de leur opération Brioches 2016.

L'association AIRSOF OF CHER, utilisatrice du terrain du Texas, qui pratique l'airsoft vient d'adresser un chèque d'un montant de 200 € dans le cadre de la mise à disposition des lieux.

Avant d'aborder les différents points de l'ordre du jour, Monsieur le Maire prend la parole pour donner des informations complémentaires sur :

- L'évolution du dossier de réhabilitation et reconstruction du Groupe scolaire Dézelot
Il a reçu en présence de Mr GRISEL, DGS, le Secrétaire Général de la Préfecture afin d'évoquer les aides financières éventuelles de l'Etat pour cet important dossier qui avait déjà été examiné par la

Préfète précédente. Ce dernier a laissé entendre que les services de l'Etat considèrent ce dossier comme prioritaire et qu'une aide financière y serait apportée.

Tout dernièrement, Madame le Préfet a adressé un courrier précisant que le dossier est bien connu des services de l'Etat et qu'il fera l'objet d'un examen attentif au moment de la programmation tant de la DETR que de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Cependant, Madame le Préfet a précisé que si elle pouvait confirmer d'ores et déjà le soutien de l'Etat dans la réalisation de cet équipement, elle n'était pas en mesure de communiquer le montant de la subvention susceptible d'être versée à la Collectivité.

- *Les contrats aidés*

Trois dossiers ont été examinés en Commission du personnel le 19 Septembre dernier, en précisant l'importance de ces derniers pour le bon fonctionnement de la Collectivité. Une insistance toute particulière a été faite pour que les renouvellements des contrats soient acceptés. A l'issue de l'entrevue avec le Secrétaire Général de Préfecture, Madame le Préfet du Cher a adressé un courrier précisant que le contrat aidé affecté à l'épicerie sociale et solidaire avait été retenu et qu'il pourrait être reconduit.

- *Chantier Rue Roger Salengro*

Lundi 23 Octobre, Monsieur le Maire a participé à la réunion de chantier et après avoir contraint l'entreprise à avancer plus vite, il a constaté que des équipes supplémentaires avaient été déployées sur le chantier et que celui-ci progresse bien et normalement, les bordures de trottoirs seront coulées à partir du 6 Novembre prochain avec une durée de travaux de 8 jours.

3. - CONTRAT DE TERRITOIRE 2017-2020 ETABLI ENTRE LE DEPARTEMENT DU CHER, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FERCHER PAYS FLORENTAIS ET LA COMMUNE DE SAINT FLORENT SUR CHER

Exposé de Monsieur le Maire

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 13 Juin 2016 relative à la définition d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 17 Octobre 2016 relative à la mise en œuvre de la nouvelle politique d'aménagement du territoire,

Vu le projet de contrat de territoire « Fercher Pays florentais » (annexé à la présente) soumis à l'approbation de l'assemblée départementale du 16 Octobre 2017,

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer ce contrat tripartite qui a pour objet de définir les besoins, en matière d'équipements jugés prioritaires sur le territoire de la Communauté de Communes FERCHER Pays florentais. Il définit les conditions dans lesquelles la Communauté de Communes et les communes du territoire apportent leurs contributions au développement des services de proximité afin de satisfaire les besoins de leurs habitants. Il précise les conditions dans lesquelles le Département apporte son soutien financier à la réalisation des programmes d'actions portés par ces acteurs.

Les parties ont défini à travers un diagnostic partagé les principaux enjeux auxquels le territoire de la Communauté de Communes est confronté, notamment :

- Favoriser le développement économique : réaliser l'aménagement de la ZAC de la Terre des Brosses à ST FLORENT
- Mettre en place les périmètres de protection de captage
- Réaliser le nouveau groupe scolaire de ST FLORENT
- Mener une réflexion intercommunale sur les équipements sportifs.

Au regard de ces enjeux :

- le Département s'engage, sur la période 2017-2020, à mettre en œuvre les actions inscrites à son Plan pluriannuel d'investissement

- la Communauté de Communes FERCHER Pays florentais et la Commune de ST FLORENT s'engage à réaliser les opérations citées ci-dessus pour qu'elles puissent bénéficier d'un co-financement de la part du Département.

Interventions :

Monsieur DURIEUX relève que l'Article 9 de la convention est très directif en stipulant que le Département peut, à tout moment et sans aucun délai de préavis, pour tout motif d'intérêt général, mettre fin au présent contrat. Ce qui veut dire que la subvention peut être annulée à n'importe quel moment et que l'on va dans l'inconnu car le Gouvernement peut décider de supprimer les aides au Département.

Madame PROGIN précise qu'il faut un motif d'intérêt général donc quelque chose de grave. Cette rédaction est réglementaire et que les services juridiques du Département peuvent apporter plus d'information. Cela précise également que les fonds doivent être utilisés à bon escient.

Monsieur BEGASSAT précise que cela a été évoqué à FERCHER lors de la préparation du contrat avec le Département. C'est le scénario catastrophe.

Monsieur JACQUET Marc fait part qu'il s'agit d'un projet très important qui va nécessiter un très important financement et de l'emprunt.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le présent contrat de Territoire 2017-2020.

4. - BUDGET 2017 – DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 2

Monsieur Marc JACQUET fait part que la Commission des Finances du 10 Octobre 2017 a examiné les réalisations effectuées jusqu'à la fin du 3^{ème} trimestre dans les 2 sections du budget 2017, et qu'il a été constaté que certains chapitres et qu'une grande partie des opérations d'équipement doivent être réajustés :

- **Section de fonctionnement** : inscription de crédits pour 90 733,00€
dont dépenses imprévues réduites pour 7 455,00€
- **Section d'investissement** : inscription de crédits pour 17 299,00€
dont dépenses imprévues réduites pour 3 200,00€

Vu la présentation détaillée faite dans la convocation et les tableaux annexés à la présente, il a été demandé au Conseil municipal de se prononcer sur la Décision Modificative Budgétaire n° 2 (DMB 02) de la manière suivante :

Chapitre	Libellé –fonctionnement-	Pour	Contre	Abstention
DEPENSES				
011	Charges à caractère général	26	0	0
012	Charges de personnel	26	0	0
014	Atténuation de produits	26	0	0
65	Autres charges de gestion courante	26	0	0
66	Charges financières	26	0	0
67	Charges exceptionnelles	26	0	0
022	Dépenses imprévues	26	0	0
023	Virement à la Section d'Investissement	26	0	0
RECETTES				
013	Atténuation de charges	26	0	0
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	26	0	0

73	Impôts et taxes	26	0	0
74	Dotations, subventions de participations	26	0	0
77	Produits exceptionnels	26	0	0

Investissement - dépenses d'équipement individualisées en opérations				
N°	Libellé de l'opération	Pour	Contre	Abstention
10	Espaces verts et environnement	26	0	0
11	Autres bâtiments	26	0	0
13	Mission locale	26	0	0
14	Centre Aragon	26	0	0
15	Cinéma le Rio	26	0	0
17	Médiathèque	26	0	0
30	Salles municipales	26	0	0
50	Pôle associatif	26	0	0
60	Pôle enfance	26	0	0

Investissement - dépenses d'équipement individualisées en opérations (suite)				
N°	Libellé de l'opération	Pour	Contre	Abstention
62	Secteur jeunesse	26	0	0
74	Bâtiments scolaires	26	0	0
76	Hôtel de ville	26	0	0
77	Centre technique municipal	26	0	0
79	Travaux de voirie	26	0	0
81	Bâtiments sportifs	26	0	0

Investissement - hors opération – dépenses / recettes-				
Dépenses financières (réelles)	020- Dépenses imprévues	26	0	0
041 -Opérations patrimoniales (ordre)	20 – Subventions d'équipt perçues	26	0	0
		26	0	0
Recettes d'équipt (hors subventions)	16 – Emprunts et dettes	26	0	0
Recettes financières (réelles)	024 – Produits des cessions d'immobilisations	26	0	0
Recettes d'ordre	021 – Virement de la section de fonctionnement	26	0	0

5. - AVENANT N° 3 au MARCHE DE VRD – RUE ROGER SALENGRO

Monsieur le Maire fait part que ce point est retiré de l'ordre du jour vu ce qui a été évoqué lors de l'ouverture de la séance et compte tenu de l'éventuelle application de pénalités de retard à l'entreprise vu le déroulement du chantier.

6. - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU CHER – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur TABARD, Adjoint délégué à l'Environnement, expose que dans le cadre du transfert de compétence Eclairage public au S.D.E. 18, il s'avère que l'extension de l'éclairage public est prise en charge à 50 % par le SDE 18. Celui-ci vient de transmettre un plan de financement concernant l'extension de l'éclairage public de :

- La Rue Germain Baujard

pour un montant total HT de 683.00 € restant à charge pour la Commune (50 %) soit : 341.50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le plan de financement prévisionnel.

7. - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU CHER – TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur TABARD, Adjoint à l'Environnement, expose que dans le cadre du transfert de compétence Eclairage public au S.D.E. 18, il s'avère que la rénovation de l'éclairage public est prise en charge à 50 % par le SDE 18. Celui-ci vient de transmettre un plan de financement concernant les travaux dans les rues suivantes :

- Rue Félix Pyat
- Rue du Parc
- Rue George Sand

pour un montant total HT de 16 107.00 € restant à charge pour la Commune (50 %) soit : 8 053.50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le plan de financement prévisionnel.

8. - FIN DES CUI-CAE

Monsieur le Maire explique que l'Etat souhaite mettre un terme aux contrats aidés. En conséquence seul le contrat de l'agent de la collectivité en CUI-CAE (Contrat Unique d'insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) qui travaille à l'épicerie solidaire pourra être renouvelé. Les deux autres contrats CUI-CAE ne peuvent pas être reconduits. Il est cependant possible de reprendre les deux agents en contrat à durée déterminée (CDD). Ce principe a été approuvé par la Commission du Personnel du 19 septembre et le CTP extraordinaire du 28 septembre 2017.

En application des dispositions de l'article 38 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, il est possible de recruter des travailleurs handicapés sur un an sous réserve d'être apte physiquement au poste proposé et de remplir les conditions de diplômes ou de niveau d'études.

1 agent en CUI-CAE répond à cette définition.

Le second CUI-CAE est un jeune dont c'est le premier emploi. Un CDD sur un an lui permettrait de parfaire ses connaissances et aptitudes dans son métier.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à proposer et signer un CDD de un an qui entrerait en vigueur à la fin du CUI-CAE en cours des deux agents, soit :

- un CDD au 1^{er} janvier 2018
- et un CDD au 1^{er} avril 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer les deux contrats tel que décrit ci-dessus.

9. - RECENSEMENT DE LA POPULATION – COORDINATEUR ET AGENTS RECENSEURS

Monsieur le Maire explique que le recensement vise, d'une part, à déterminer la population légale de chaque circonscription administrative et, d'autre part, à fournir des données socio-démographiques et constituer une base de sondage pour les enquêtes statistiques ultérieures. Le décret n°2003-561 du 23 juin 2003 précise que l'enquête de recensement doit être organisée à Saint-Florent-sur-Cher tous les 5 ans donc en 2018. Elle se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018 auprès de la population.

En conséquence et conformément à la réglementation en vigueur, il conviendrait de désigner un coordonateur et, selon les recommandations de l'INSEE, de créer 16 emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations de recensement 2018.

➤ Le coordonnateur pourrait être Madame Laëtitia DAOUT. Elle sera la correspondante directe de l'INSEE et sera chargée de mettre en place l'organisation du recensement :

- mettre en place la logistique ;
- organiser la campagne locale de communication ;
- assurer la formation de l'équipe communale ;
- assurer l'encadrement et le suivi des agents recenseurs.

Monsieur Jérémy ZEMMOUR assistera Madame DAOUT en qualité de coordonnateur-adjoint

➤ En ce qui concerne les 16 agents recenseurs, l'Etat attribue une dotation forfaitaire d'environ 13 141 € pour leur recrutement mais laisse le choix des modalités d'embauche à la collectivité.

Après étude, il apparaît qu'un contrat de travail à durée déterminée du 2 janvier au 19 février 2018 pourrait être établi pour chaque agent recenseur afin de tenir compte de la formation et des tournées de repérage préalables aux opérations mêmes de recensement. Il préciserait une rémunération à la vacation. L'estimation du coût total des 16 rémunérations s'élèverait à 14 200 € si le barème des vacations est le suivant :

- feuilles de logement	0,52 €
- bulletins individuels	0,99 €
- bulletins individuels bis, logements non enquêtés	0,52 €
- bulletins étudiants	0,52 €
- feuilles immeuble collectif	0,52 €
- bordereau de district	4,99 €
- notices d'information collecte internet	0,52 €
- journée en tournée de repérage	19,69 €
- séance de formation	19,69 €
-	

Au vu de ces éléments, il pourrait donc être demandé au Conseil municipal, d'une part, d'approuver la désignation de Madame Laëtitia DAOUT en qualité de coordonnatrice et, d'autre part, d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de travail avec les personnes recrutées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve la désignation de Madame Laëtitia DAOUT comme coordonatrice auprès de l'INSEE
- autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de travail avec les agents recenseurs.

10. - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC LE SIRDAB

Monsieur le Maire expose que depuis le 1^{er} juillet 2015 un agent communal est mis à disposition du SIRDAB (Syndicat Intercommunal pour la Révision et le suivi du schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère) à 100% de son temps complet pour effectuer l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer une convention de prolongation de mise à disposition de cet agent du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le maire à signer la prolongation de la mise à disposition de l'agent auprès du SIRDAB.

11. - DECLASSEMENT DE PARCELLES DU DOMAINE PUBLIC

Madame DEMAY, Adjoint délégué à l'Urbanisme, rappelle que par délibération du 12 Janvier 2017, le Conseil municipal a décidé de céder à des particuliers des petites bandes de terrain situées en décrochement de la Rue Boris Vian afin de clore leurs façades.

Or, les parcelles vendues proviennent de la division d'une parcelle située sur le domaine public communal.

Pour procéder à ces cessions, il convient au préalable de prononcer la désaffectation des décrochements de la parcelle du domaine public, les déclasser du domaine public dans le domaine privé et décider de leur vente.

La délibération du 12 Janvier 2017 prononçait cette vente à l'euro symbolique des parcelles situées devant les 2 – 6 et 8 de la Rue Boris Vian confirmée par l'avis des Domaines du 12 Octobre 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide la désaffectation des trois décrochements de la parcelle du domaine public dénommée Rue Boris Vian
- Déclasse les décrochements de la ladite parcelle du domaine public en domaine privé
- Confirme le prix de cession à l'euro symbolique indiqué dans la délibération du 12 Janvier 2017.

12. - PARTICIPATION FINANCIERE IMPUTEE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FERCHER PAYS FLORENTAIS

Monsieur Marc JACQUET, Adjoint délégué aux Finances, fait part que le 5 Octobre 2017, la Communauté de Communes FERCHER Pays Florentais a rencontré des problèmes d'affranchissement de courriers, alors que la convocation du conseil communautaire fixée au 11 Octobre 2017 devait impérativement être envoyée compte tenu des délais réglementaires de transmission.

Ne disposant pas d'autres moyens pour affranchir le courrier, les services administratifs de la Mairie ont accepté d'affranchir 20 convocations à 3.36 € soit pour un montant total de 67.20 €.

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à émettre un titre de recettes de ce montant à la Communauté de Communes FERCHER Pays Florentais afin de couvrir la dépense occasionnée par cet affranchissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce recouvrement.

13. - TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire indique que vu la délibération du 30 Juin 2005 par laquelle le Conseil municipal a approuvé le classement des voies communales à caractère de chemin, de rue et de place publique afin de remettre à jour le tableau de classement unique de la Commune, ce qui permet à la Préfecture du Cher de calculer la dotation globale de fonctionnement.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 1^{er} Octobre 2015 régularisant l'incorporation de parcelles communales privées dans le domaine public communal notamment les voies communales à caractère de place publique pour une surface de 30 863 m².

Vu la délibération du 4 Novembre 2014 (omise dans le tableau de classement –année 2015) de dénomination de la Place Simone de Beauvoir pour une superficie de 307 m², ce qui porte les voies communales à caractère de place publique à 31 170 m².

La longueur totale des voies communales n'ayant pas été modifiée reste à 40 462 mètres.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal se prononce, à l'unanimité, sur la modification du tableau de classement de la voirie communale.

Fait à St-Florent-s/Cher, le 26 Octobre 2017

La Secrétaire de séance,

M. BOUCHER

SECTION DE FONCTIONNEMENT
Vue d'ensemble dépenses & recettes

Dépenses

Chap.	Libellé du chapitre	Pour mémoire BP+RAR+DMB	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
	Charges à caractère général	1 754 744,54	1 030 063,72	9 867,00
O11	60- Achats et Variations de stocks			2 410,00
	61- Services extérieurs			-6 852,00
	62- Autres services extérieurs (sauf art.6218)			14 584,00
	63- Impôts, taxes & verst assimilés (sauf art.6336)			-275,00
	Charges de personnel	5 591 659,00	4 031 121,64	9 960,00
O12	62- Autres services extérieurs (art.6218)			-1 200,00
	63- Imp., taxes & verst assimilés (art.6331 à 6336)			0,00
	64 -Charges de personnel			11 160,00
O14	Atténuation de produits	136 000,00	0,00	2 651,00
	73-Remboursements sur impots et taxes			2 651,00
65	Autres charges de gestion courante	668 534,00	550 598,83	-617,00
	s/s total des dépenses de gestion courante	8 150 937,54	5 611 784,19	21 861,00
66	Charges financières	102 400,92	39 114,46	1 490,00
67	Charges exceptionnelles	9 860,00	1 635,49	-28,00
O22	Dépenses imprévues	16 077,94		-7 455,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 279 276,40	5 652 534,14	15 868,00
O23	Virement à la section d'investissement	261 658,00		74 865,00
O42	Opér.d'ordre de transfert entre sections	253 302,00	253 300,16	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	514 960,00	253 300,16	74 865,00
	TOTAL	8 794 236,40	5 905 834,30	90 733,00

Recettes

Chap.	Libellé du chapitre	Pour mémoire BP+RAR+DMB	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
O13	Atténuation de charges	75 110,00	97 068,32	63 660,00
	64-Remboursements sur charges de personnel			63 660,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	831 693,00	442 417,31	7 867,00
73	Impôts et taxes	5 180 121,00	3 348 196,36	-11 131,00
74	Dotations et participations	2 362 202,00	1 695 680,06	10 090,00
75	Autres produits de gestion courante	69 151,00	46 833,63	0,00
	s/s total des recettes de gestion courante	8 518 277,00	5 630 195,68	70 486,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	5 389,00	22 767,02	20 247,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 523 666,00	5 652 962,70	90 733,00
O42	Opér.d'ordre de transfert entre sections	3 330,00	3 329,71	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	3 330,00	3 329,71	0,00
	TOTAL	8 526 996,00	5 656 292,41	90 733,00
		+		
	R002 résultat reporté	267 240,40	267 240,40	0,00
		=		
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 794 236,40	5 923 532,81	90 733,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Vue d'ensemble dépenses & recettes

Dépenses

Chap. ou Op.	Libellé du chapitre	Pour mémoire BP+RAR+DMB	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
Comptes 20, 21 et 23 individualisés en opérations				
op.10	Espaces verts et environnement	30 980,00	16 994,75	9 065,00
op.11	Autres bâtiments	1 000,00	0,00	-1 000,00
op.13	Mission Locale	845,00	42,54	-802,00
op.14	Centre Louis Aragon	10 472,00	2 062,47	270,00
op.15	Cinéma le Rio	9 011,00	1 518,24	88,00
op.16	Restaurant scolaire	11 838,00	3 367,56	0,00
op.17	Médiathèque	46 825,00	25 017,20	-330,00
op.18	Police municipale	1 930,00	1 901,05	0,00
op.30	Salles municipales	4 494,00	793,80	1 115,00
op.50	Pôle associatif	276,00	85,08	-90,00
op.60	Pôle enfance	3 519,00	2 463,30	-80,00
op.62	Secteur Jeunesse	2 011,00	266,41	802,00
op.74	Bâtiments scolaires	472 159,00	238 347,70	3 382,00
op.76	Hôtel de ville	20 963,00	14 902,19	2 686,00
op.77	Centre technique municipal	68 130,00	25 166,94	-15 000,00
op.79	Travaux de voirie	850 432,00	217 491,62	19 710,00
op.80	Opérations foncières	251 500,00	250 000,00	0,00
op.81	Bâtiments sportifs	12 912,00	11 823,48	683,00
	S/s Total	1 799 297,00	812 244,33	20 499,00
Comptes 20 non individualisés en opérations				
204	Subventions d'équipement versées (art.2042)	0,00	0,00	0,00
2315	Travaux en cours I.M.O.T. (régularisation)	478,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 799 775,00	812 244,33	20 499,00
10	Reversement s/ dotations, fonds et réserves	45 567,00	45 566,50	0,00
13	Remboursement de subventions	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	439 812,00	349 644,69	0,00
O20	Dépenses imprévues	16 502,00		-3 200,00
	Total des dépenses financières	501 881,00	395 211,19	-3 200,00
45...1	Total des opérat. Pour cpte de tiers	16 179,00	11 968,32	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 317 835,00	1 219 423,84	17 299,00
O40	Opér.d'ordre de transfert entre sections	3 330,00	3 329,71	0,00
O41	Opérations patrimoniales	3 583,00	3 582,74	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 913,00	6 912,45	0,00
	TOTAL	2 324 748,00	1 226 336,29	17 299,00

D001 résultat reporté	350 108,03	350 108,03	
-----------------------	------------	------------	--

=

DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 674 856,03	1 576 444,32
---	---------------------	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT
Vue d'ensemble dépenses & recettes

Recettes

Chap. ou Op.	Libellé du chapitre	Pour mémoire BP+RAR+DMB	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
	Recettes individualisées en opérations -pour info. -			
op.10	Espaces verts et environnement	0,00	0,00	0,00
op.11	Autres bâtiments	0,00	0,00	0,00
op.13	Mission Locale	0,00	0,00	0,00
op.14	Centre Louis Aragon	0,00	0,00	0,00
op.15	Cinéma le Rio	1 710,00	0,00	0,00
op.16	Restaurant scolaire	0,00	0,00	0,00
op.17	Médiathèque	0,00	0,00	0,00
op.18	Police municipale	250,00	0,00	0,00
op.30	Salles municipales	0,00	0,00	0,00
op.50	Pôle associatif	0,00	0,00	0,00
op.60	Pôle enfance	0,00	0,00	0,00
op.62	Secteur Jeunesse	1 600,00	0,00	0,00
op.74	Bâtiments scolaires	4 562,00	1 785,00	-1 795,00
op.76	Hôtel de ville	3 348,00	3 347,80	0,00
op.77	Centre technique municipal	0,00	0,00	0,00
op.79	Travaux de voirie	61 557,00	25 374,21	-13 470,00
op.80	Opérations foncières	0,00	0,00	0,00
op.81	Bâtiments sportifs	2 610,00	1 026,00	-1 584,00
16	Emprunts et dettes assimilées non affectées	1 614 264,00	676 500,00	-43 471,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 689 901,00	708 033,01	-60 320,00
10	Dotations, fonds et reserves (hors 1068)	143 034,00	131 687,28	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	286 297,03	286 297,03	0,00
13	Fonds affectés à l'équipement (art.1346)	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières			
O24	Produits des cessions d'immobilisations	20 902,00		2 754,00
	Total des recettes financières	450 233,03	417 984,31	2 754,00
45...2	Total des opérat. Pour cpte de tiers	16 179,00	11 968,32	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 156 313,03	1 137 985,64	-57 566,00
O21	Virement de la section de fonctionnement	261 658,00		74 865,00
O40	Opér.d'ordre de transfert entre sections	253 302,00	253 300,16	0,00
O41	Opérations patrimoniales	3 583,00	3 582,74	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	518 543,00	256 882,90	74 865,00
	TOTAL	2 674 856,03	1 394 868,54	17 299,00

SECTION D'INVESTISSEMENT
Détail des chapitres d'opération d'équipement

Opérations d'équipement modifiées

Opération n° 10 : ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT

	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
	2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	880,00
21	21578	IMOT Autre matériel et outillage de voirie	8 900,00	3 233,90	659,00
	2158	Autres instal. Matériel et outillage techniques	16 500,00	10 682,45	7 526,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	5 580,00	3 078,40	0,00
TOTAUX			30 980,00	16 994,75	9 065,00

Opération n° 11 : AUTRES BATIMENTS

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
21	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de Déf.Civile	1 000,00	0,00	-1 000,00
TOTAUX			1 000,00	0,00	-1 000,00

Opération n° 13 : MISSION LOCALE

	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2051	Concessions et droits similaires	43,00	42,54	0,00
21	21318	Autres bâtiments publics	686,00	0,00	-686,00
	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de Déf. Civile	116,00	0,00	-116,00
TOTAUX			845,00	42,54	-802,00

Opération n° 14 : CENTRE ARAGON

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2051	Concession et droits similaires	692,00	687,24	0,00
21	21318	Autres bâtiments publics	8 380,00	0,00	0,00
	2183	Matériel de bureau et d'informatique	550,00	561,95	0,00
	2184	Mobilier	440,00	405,28	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	410,00	408,00	270,00
TOTAUX			10 472,00	2 062,47	270,00

Opération n° 15 : CINEMA LE RIO

	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2051	Concessions et droits similaires	1 236,00	85,06	188,00
21	21318	Autres bâtiments publics	2 200,00	0,00	0,00
	2184	Mobilier	1 235,00	1 113,00	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	4 340,00	320,16	-100,00
TOTAUX			9 011,00	1 518,22	88,00

SECTION D'INVESTISSEMENT
Détail des chapitres d'opération d'équipement

Opérations d'équipement modifiées

Opération n° 17 : MEDIATHEQUE

	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2051	Concessions et droits similaires	990,00	382,86	0,00
	21318	Autres bâtiments publics	44 845,00	23 748,18	0,00
21	2183	Matériel de bureau et d'informatique	300,00	199,90	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	690,00	359,90	-330,00
TOTAUX			46 825,00	24 690,84	-330,00

Opération n° 30 : SALLES MUNICIPALES

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
	21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	1 115,00
21	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de DC	794,00	793,60	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	3 700,00	0,00	0,00
TOTAUX			4 494,00	793,60	1 115,00

Opération n° 50 : POLE ASSOCIATIF

	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2051	Concessions et droits similaires	86,00	85,08	0,00
21	2188	Autres immobilisations corporelles	190,00	0,00	-90,00
TOTAUX			276,00	85,08	-90,00

Opération n° 60 : POLE ENFANCE

	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2051	Concessions et droits similaires	258,00	255,24	0,00
	21318	Autres bâtiments publics	1 740,00	0,00	-1 740,00
21	2183	Matériel de bureau et d'informatique	440,00	442,80	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	1 081,00	1 765,26	1 660,00
TOTAUX			3 519,00	2 463,30	-80,00

Opération n° 62 : SECTEUR JEUNESSE

	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2051	Concessions et droits similaires	86,00	85,08	0,00
	21318	Autres bâtiments publics	1 400,00	0,00	686,00
21	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de DC	0,00	115,38	116,00
	2183	Matériel de bureau et d'informatique	65,00	65,95	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	460,00	0,00	0,00
TOTAUX			2 011,00	266,41	802,00

SECTION D'INVESTISSEMENT
Détail des chapitres d'opération d'équipement

Opérations d'équipement modifiées

Opération n° 74 : BATIMENTS SCOLAIRES

	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2031	Frais d'études	372 927,00	105 892,13	-267 034,00
	2033	Frais d'insertions	4 500,00	1 188,00	-3 312,00
	2051	Concession et droits similaires	215,00	212,70	0,00
21	21312	Bâtiments scolaires	10 668,00	0,00	852,00
	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de DC	1 551,00	1 550,11	927,00
	2183	Matériel de bureau et mat. Informatique	2 235,00	1 323,00	59,00
	2184	Mobilier	550,00	737,28	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	8 050,00	7 444,48	1 544,00
23	2313	Constructions	71 463,00	0,00	-71 463,00
	238	Avances versées sur commandes d'immob. Corporelles	0,00	120 000,00	341 809,00
TOTAUX			472 159,00	238 347,70	3 382,00
RECETTES -pour information-					
13	1341	Etat -DETR	4 562,00	1 785,00	-1 795,00
TOTAUX			4 562,00	1 785,00	-1 795,00

Opération n° 76 : HOTEL DE VILLE

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2051	Concession et droits similaires	7 560,00	7 547,82	0,00
21	21311	Bâtiments publics : Hôtel de ville	7 775,00	3 997,42	842,00
	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de DC	238,00	237,36	0,00
	2183	Matériel de bureau et mat. Informatique	1 480,00	3 119,59	1 844,00
	2184	Mobilier	670,00	0,00	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	3 240,00	0,00	0,00
TOTAUX			20 963,00	14 902,19	2 686,00

Opération n° 77 : CENTRE TECHNIQUE

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
20	2051	Concession et droits similaires	2 409,00	2 404,22	0,00
21	21318	Autres bâtiments publics	46 700,00	6 604,80	-15 000,00
	21578	Autres matér. Et outillage de voirie	431,00	0,00	0,00
	2158	Autres I.M.O.T.	15 670,00	13 246,36	0,00
	2183	Matériel de bureau et mat. Informatique	2 650,00	2 647,50	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	270,00	264,06	0,00
TOTAUX			68 130,00	25 166,94	-15 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Détail des chapitres d'opération d'équipement

Opérations d'équipement modifiées (suite et fin)

Opération n° 79 : TRAVAUX DE VOIRIE

	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
	2033	Frais d'insertions	2 180,00	1 554,48	0,00
20	2041582	Autres groupés subv.équipt / bâtim. & installations	251 758,00	17 764,72	0,00
	204182	Autres organ.publics subv.équipt / bâtim. & instal.	12 231,00	12 230,62	0,00
21	2151	IMOT Réseaux de voirie	161 518,00	53 185,61	19 710,00
	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de DC	2 180,00	2 179,49	0,00
23	2315	Travaux de voirie	420 565,00	130 576,70	0,00
TOTAUX			850 432,00	217 491,62	19 710,00
RECETTES -pour information-					
13	1321	Subv.équipt non transférable -Etat et états nat.-	0,00	0,00	0,00
	13251	Subv.équipt non transférable -GFP de rattach.-	6 115,00	6 114,21	0,00
	13258	Subv.équipt non transférable -Autres groupés-	32 000,00	0,00	-16 000,00
	1341	Etat -DETR-	23 442,00	19 260,00	2 530,00
TOTAUX			61 557,00	25 374,21	-13 470,00

Opération n° 81 : BATIMENTS SPORTIFS

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
DEPENSES					
21	21318	Autres bâtiments publics	11 612,00	11 124,00	0,00
	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de DC	700,00	699,48	683,00
	2184	Mobilier	600,00	0,00	0,00
TOTAUX			12 912,00	11 823,48	683,00
RECETTES -pour information-					
13	1341	Etat -DETR-	2 610,00	1 026,00	-1 584,00
TOTAUX			2 610,00	1 026,00	-1 584,00

SECTION D'INVESTISSEMENT
Détail des chapitres HORS OPERATION

RECETTES D'EQUIPEMENT -non affectée-

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
16	1641	Emprunts en euros	1 584 264,00	676 500,00	-43 471,00
	1676	Dettes envers locataires-acquéreurs	30 000,00	0,00	0,00
		TOTAUX	1 614 264,00	676 500,00	-43 471,00

DEPENSES ET RECETTES FINANCIERES (REELLES)

DEPENSES

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
	O20	Dépenses imprévues	16 502,00		-3 200,00
		TOTAUX	16 502,00	0,00	-3 200,00

RECETTES

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
	O24	Produits des cessions d'immobilisations	20 902,00		2 754,00
		TOTAUX	20 902,00	0,00	2 754,00

DEPENSES (ORDRE)

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
	O41	Opérations patrimoniales	2,00	0,00	0,00
		<i>Virement interne art. 20441 avec art. 204412</i>			
		<i>Art. 20441 qui n'est pas un compte de détail</i>	2,00	0,00	-2,00
		<i>Art. 204412</i>	0,00	0,00	2,00

RECETTES (ORDRE)

Chap.	Article	Libellé	Pour mémoire BP+RAR+DM	Réalisations au 06/10/2017	VOTE
	O21	Virement de la section de fonctionnement	261 658,00		74 865,00
		TOTAUX	261 658,00	0,00	74 865,00